

## SEANCE DU 12 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 12 février 2019 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

### **AUTORISATION DE DEPENSES PREALABLES AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir des crédits, à hauteur de 335 000 €, pour les opérations suivantes :

- . Fenêtres volets école primaire : 60 000 €
- . Programme voirie 2019 : 200 000 €
- . Remplacement des ballons fluorescents : 75 000 €

### **REPLACEMENT DES BALLONS FLUORESCENTS**

Le Conseil Municipal décide de réaliser la 2<sup>ème</sup> tranche de remplacement des ballons fluorescents d'éclairage public sur la commune et charge le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques de l'exécution de ces travaux. La participation prévisionnelle de la commune aux travaux et aux frais de gestion s'élève à 73156,22 €.

### **ADRESSAGE – DENOMINATION DE VOIES SITUEES DANS LA ZONE D'ACTIVITE CLEMENT ADER**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des noms de rues dans la zone d'activité Clément Ader dans le cadre du projet d'adressage mis en place par la CCPN en vue du déploiement de la fibre optique.

Il émet un avis favorable aux dénominations suivantes :

- . Impasse de Gascogne
- . Rue Rosemonde Gérard (dénomination commune avec Assat).

### **SUBVENTION ASSOCIATION**

Une avance de subvention de 5000 € est versée à l'association les « Loco-Motivés » en vue du Pyrène Festival de juillet 2019.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Le Relais** a collecté sur la commune en 2018, dans les deux points de collecte, 13 tonnes de vêtements.